



LES SERVICES PUBLICS S'ÉCROULENT.

**M. LEGAULT,
AGISSEZ !**

RAPPORT SUR LA NÉGOCIATION DE TABLE CENTRALE

S'UNIR. AGIR. GAGNER.



LA PATIENCE A SES LIMITES

- Les conventions collectives sont échues depuis un an
- Les négociations sont entamées depuis plus d'un an et demi
- Il y a eu très peu d'avancement aux tables de négociation au cours de l'automne et de l'hiver
- La colère des travailleuses et des travailleurs augmente avec raison !



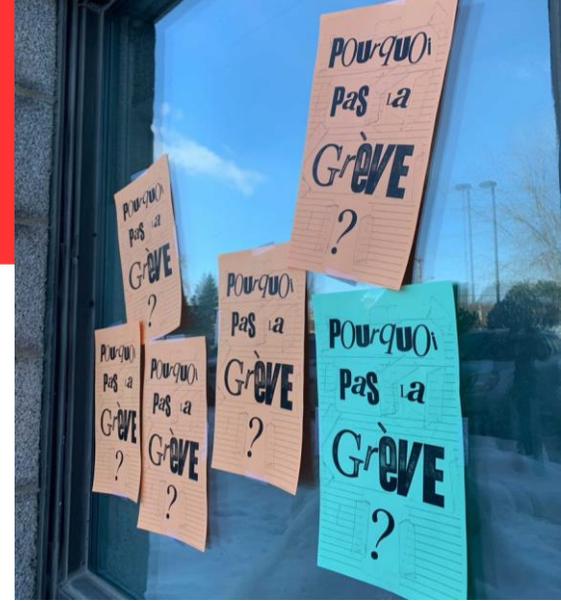
Grandes étapes de la négociation jusqu'à maintenant

- **Automne 2018 et Hiver 2019** : Tournée départementales dans le but de recueillir les enjeux vécu par les enseignant.es
- **Printemps 2019** : Constitution des cahiers de demandes
- **Octobre 2019** : Dépôt de nos cahiers de demandes
- **Décembre 2019** : Dépôt des offres et demandes patronales
- **Janvier 2020** : Premières rencontres de négociation
- **13 mars 2020** : Le gouvernement décrète l'état d'urgence
- **22 mars 2020** : La CSN propose une suspension des négociations pour une période de 18 mois pour consacrer tous nos efforts à la lutte contre la COVID-19
- **28 août 2020** : Afin de redonner un souffle à la négociation, la CSN dépose une contre-proposition
- **Automne 2020** : Les fédérations font des demandes de médiation

MANDAT PRIS LE 11 FÉVRIER DERNIER

Nous a permis d'envoyer :

- un message fort au gouvernement que les offres faites aux travailleuses et aux travailleurs sont nettement insuffisantes
- un message fort de l'engagement collectif de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du secteur public à intensifier l'action dans tous les milieux de travail
- un message fort que, tout en intensifiant collectivement la mobilisation et la pression, on doit planifier l'exercice de la grève



UNE CONTRE-OFFRE INACCEPTABLE



Le 31 mars, le gouvernement a déposé une « nouvelle » contre-offre :

- Aucun changement significatif sur les paramètres salariaux
 - Un coup de barre est pourtant nécessaire
- Légères améliorations des montants forfaitaires
 - Des mesures éphémères qui ne permettent pas d'attirer et de retenir le personnel
 - Des montants non récurrents qui ne sont pas inclus dans le calcul de la retraite
- Introduction d'un mécanisme limité de protection du pouvoir d'achat
 - Conditionnel à l'atteinte d'une cible de croissance économique
 - Permet d'ajouter au plus 1 % d'augmentation, si l'inflation dépasse 5 % sur la période de trois ans
- Le gouvernement n'est même pas prêt à s'engager à garantir que les travailleuses et les travailleurs ne s'appauvriront pas !



DES OFFRES SALARIALES ENCORE INSUFFISANTES



	Dépôt du gouvernement de mai 2020	Dépôt du gouvernement de mars 2021
Durée	<ul style="list-style-type: none">• 3 ans	<ul style="list-style-type: none">• 3 ans
Salaires	<ul style="list-style-type: none">• An 1 : 1,75 %• An 2 : 1,75 %• An 3 : 0,40 \$ (rangements 1 à 11) et 1,5 % (rangements 12 et plus)	<ul style="list-style-type: none">• An 1 : 1,75 %• An 2 : 1,75 %• An 3 : 0,43 \$ (rangements 1 à 11) et 1,5 % (rangements 12 et plus)
Protection du pouvoir d'achat		<ul style="list-style-type: none">• Mécanisme plafonné de protection du pouvoir d'achat et conditionnel à l'atteinte d'une cible de croissance économique
Montants forfaitaires	<ul style="list-style-type: none">• An 1 : De 0,44 \$ l'heure au rangement 1, diminuant progressivement à 0,33 \$ l'heure aux rangements 12 et plus• An 2 : De 0,44 \$ l'heure au rangement 1, diminuant progressivement à 0,33 \$ l'heure aux rangements 12 et plus	<ul style="list-style-type: none">• An 1 : De 0,66 \$ l'heure au rangement 1, diminuant progressivement à 0,33 \$ l'heure aux rangements 12 et plus• An 2 : 0,66 \$ l'heure pour tous les rangements

DEMANDES SALARIALES DES ORGANISATIONS SYNDICALES



	CSN Contre-proposition du 28 août	CSQ Contre-proposition du 6 mai	FTQ Contre-proposition du 19 mai
An 1	<ul style="list-style-type: none"> • 2 \$/heure 	<ul style="list-style-type: none"> • Le plus avantageux entre 0,50 \$/heure ou 1,75 % 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 %
An 2	<ul style="list-style-type: none"> • Le plus avantageux entre 0,75 \$/heure ou 2,2 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Le plus avantageux entre 0,60 \$/heure ou 2,05 % 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 %
An 3	<ul style="list-style-type: none"> • Le plus avantageux entre 0,75 \$/heure ou 2,2 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Le plus avantageux entre 0,70 \$/heure ou 2,2 % 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 % • 0,87 % de la masse salariale pour améliorer la rémunération des bas salariés
Autre	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme de protection du pouvoir d'achat 	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme de protection du pouvoir d'achat 	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme de protection du pouvoir d'achat

PRIMES ET BUDGETS PRENANT FIN AU 30 MARS 2020



- Reconduction des primes et montants forfaitaires jusqu'au 30 mars 2023*
 - Primes relatives aux ouvriers spécialisés, seulement pour les titres d'emploi déjà visés;
 - Montant forfaitaire pour le personnel œuvrant auprès des personnes présentant un TGC;
 - Montant forfaitaire pour le personnel œuvrant en CHSLD;
 - Prime de rétention pour les psychologues;
 - Indemnité annuelle pour le personnel œuvrant dans un établissement du Grand Nord.
- Reconduction des budgets d'encadrement et de développement de la pratique professionnelle jusqu'au 30 mars 2023**

* Au dépôt du mois de mai, ces primes et montants forfaitaires étaient reconduits jusqu'au 30 septembre 2020.

** Au dépôt du mois de mai, il n'y avait rien sur ces budgets.

RÉGIME DE RETRAITE ET DROITS PARENTAUX



RREGOP

- Création d'un comité de travail paritaire et intercentrales* (CSN, CSQ et FTQ) pour discuter et faire des travaux portant sur les paramètres du régime, son évolution et les modalités de financement
- Le mandat a été révisé pour inclure les enjeux syndicaux visant à évaluer des solutions à la maturité croissante du régime et à analyser certaines mesures de bonification des conditions de retraite

Droits parentaux

- Création d'un comité de travail paritaire et intercentrales* (CSN, CSQ et FTQ) dont le mandat est d'analyser certaines composantes du régime des droits parentaux

* Dans le dépôt précédent, la partie syndicale était représentée par la CSN, la CSQ, la FTQ, la FAE, la FIQ et l'APTS

Le dépôt de mars 2021 ne contient rien sur les sujets suivants :

- Bonification de la contribution de l'employeur pour les assurances collectives
- Ajustement aux conditions salariales des enseignantes et des enseignants chargés de cours à la formation continue
- Ajustement de l'échelle salariale des enseignantes et des enseignants en aéronautique du Collège de Chicoutimi
- Cohérence de la structure salariale des enseignantes et des enseignants de collège avec celle du primaire-secondaire
- Pleine reconnaissance de l'expérience à la suite de la mise en œuvre de la nouvelle structure salariale au 2 avril 2019
- Réévaluation du rangement des titres d'emploi de technicien en électronique et de technicien en fabrication mécanique de la santé et des services sociaux
- Lanceurs d'alerte
- Désinvestissement progressif de la Caisse de dépôt et placement du Québec des énergies fossiles dans le RREGOP



LES SERVICES PUBLICS S'ÉCROULENT.

**M. LEGAULT,
AGISSEZ !**

RAPPORT SUR LA NÉGOCIATION DE LA TABLE SECTORIELLE

S'UNIR. AGIR. GAGNER.



DES CONDITIONS DE TRAVAIL À AMÉLIORER



Sur le plan des conditions de travail, le gouvernement maintient les mêmes enveloppes monétaires nettement insuffisantes aux tables sectorielles

- La pandémie est venue exacerber les problèmes qui étaient déjà bien présents dans les réseaux : surcharge, stress, fatigue, précarité, détresse, maladie, etc.
- Il faut apporter des changements significatifs aux conventions collectives pour améliorer les conditions de travail et de pratique



DES CONDITIONS DE TRAVAIL À AMÉLIORER



Comité patronal de négociation des collègues

Précarité :

Aucun problème à régler

Formation continue :

Plus d'agilité et de souplesse

Départements et programmes :

Revoir la répartition des rôles et des ressources

Autonomie professionnelle :

Obligation de perfectionnement
Devoir de loyauté

Syndicat :

Retirer des obligations de consultation



Précarité :

5 demandes pour diminuer la précarité

Formation continue :

Fin de l'iniquité de traitement

Départements et programmes :

Plus de ressources au volet 2

Autonomie professionnelle :

Protéger la liberté d'expression
Appartenance à l'enseignement supérieur

Syndicat :

Ajouter des obligations de consultation

S'UNIR. AGIR. GAGNER. 

DES CONDITIONS DE TRAVAIL À AMÉLIORER



Pour le Cégep de Sherbrooke, la demande 14 de notre cahier est vitale :

Injecter des ressources pour résoudre la problématique du sous-financement du volet 1 et du volet 2 et de la surembauche qu'il engendre en confiant au comité consultatif sur la tâche (CCT) le mandat de convenir des modalités de leur déploiement en cours de convention.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL À AMÉLIORER



Cadre financier du CPNC : 4,6 millions \$ (à peine 50 ETC, à distribuer entre 45 cégeps...)

Demandes de la FNEEQ à la table sectorielle : 15 millions \$



LES SERVICES PUBLICS S'ÉCROULENT.

**M. LEGAULT,
AGISSEZ !**

RAPPORT SUR LA MOBILISATION

S'UNIR. AGIR. GAGNER.



Printemps - Été 2020

- Manifestations devant les bureaux du premier ministre et de divers député.es
- Manifestation devant l'Assemblée nationale
- Déploiement de bannières géantes
- Projections lumineuses
- Opérations pochoirs et placardage d'autocollants
- Opérations silhouettes devant et autour des établissements de santé et de services sociaux



Automne 2020 et Hiver 2021

- Manifestations devant les bureaux de divers député.es
- Actions de perturbation visant le Conseil du trésor et les comités patronaux de négociations
- Port du T-shirt de la négo
- Manifestations régionales
- Déploiement de bannières géantes
- Projections lumineuses
- Campagne publicitaire télé sur les chaînes à heure de grande écoute
- Affichage sur panneaux routiers (160 emplacements à travers le Québec)
- Action intersyndicale à Montréal et à Québec
- Opérations web sur les réseaux sociaux des membres du gouvernement
- Adoption de mandats d'intensification des moyens de pression et de préparation de la grève



Au Cégep de Sherbrooke

On vous a invité.es à

- Des actions de visibilité par département (avant la pandémie)
- Utiliser les images de profil et de fonds d'écran de la négo
- Porter le foulard tubulaire Profs en négo et le couvre-visage CSN
- Porter le t-shirt bleu les jeudis
- Participer à des actions web
- Participer à des campagnes d'envoi de lettres
- Participer à des actions devant le bureau de Geneviève Hébert
- Une manifestation régionale le 14 novembre
- Participer à des actions intersyndicales
- Participer à une action pour l'anniversaire de l'échéance de la convention collective



CONSTATS

- La multiplication et l'intensification des moyens d'action depuis janvier, notamment dans les milieux de travail, mettent de la pression sur le gouvernement
- Le gouvernement sent qu'il y a de l'effervescence sur le terrain, que la mobilisation a monté d'un cran au cours des dernières semaines
- Il est préoccupé par ce mouvement qui se construit
- C'est probablement ce qui l'a poussé à déposer une contre-proposition le 31 mars dernier
- Malheureusement, comme l'indique le rapport de négociation, cette contre-proposition est toujours nettement insuffisante



Il faut profiter du momentum actuel et passer à un niveau supérieur de moyens de pression

RECOMMANDATIONS SUR LA GRÈVE

POURQUOI LA GRÈVE ?



- Il faut maintenir et augmenter la pression
- L'obtention de mandats de grève de l'ensemble des syndicats du secteur public CSN s'inscrit dans l'escalade des moyens de pression et répond à l'évaluation actuelle de la conjoncture de la négociation
- Nous devons tout mettre en œuvre pour ébranler M. Legault et ses ministres
- La menace d'une grève des travailleuses et des travailleurs du secteur public de la CSN, une grève qui pourrait toucher tous les réseaux, est de nature à inquiéter réellement le gouvernement
- La grève est l'ultime moyen d'exprimer notre rapport de force; il nous faut être prêts à l'exercer, si nécessaire, pour réussir à améliorer significativement nos conditions de travail et de pratique et nos salaires et ainsi relever les services publics pour toutes les Québécoises et tous les Québécois

POURQUOI LA GRÈVE ?



- Quand la fenêtre de règlement s'ouvrira, il faudra avoir nos mandats de grève en main pour le dernier droit de la négociation sur :
 - les salaires
 - les grands enjeux sectoriels de conditions de travail et de pratique ayant une incidence monétaire importante
- Notre mobilisation doit être ambitieuse, à l'image des objectifs de négociation que nous nous sommes fixés

- Rappelons que la négociation du secteur public est particulière, au sens où d'autres organisations syndicales négocient en même temps que nous avec le gouvernement sur les mêmes grands sujets
 - Il importe donc de mettre de l'avant nos priorités, notre calendrier et de s'imposer comme l'interlocuteur principal du gouvernement
 - On observe aussi une certaine effervescence autour de l'exercice de la grève dans d'autres organisations du secteur public
 - En éducation, avec la CSQ, la FAE et le SEPB-FTQ qui ont obtenu des mandats de grève
 - En santé et services sociaux, avec l'APTS qui est en tournée jusqu'à la mi-mai sur des mandats de grève

- À la mi-mars, on a senti une certaine volonté de la part du gouvernement pour reprendre les négociations. L'intensification des moyens de pression n'est certainement pas étrangère à ce nouveau souffle
- Toutefois, la dernière offre du gouvernement est encore insuffisante. C'en est assez du mépris !
- Des mandats de grève permettront d'intensifier la pression et forceront le gouvernement à nous prendre au sérieux
- Par l'exercice de la grève, notre grande représentativité dans tout le secteur public nous permettra de grandement perturber l'ensemble des réseaux : celui de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la santé et des services sociaux ainsi que dans les organismes gouvernementaux
- À la fin, on veut **GAGNER** !

RECOMMANDATION SUR LE MANDAT DE GRÈVE



Je mandate le SPECS-CSN pour déclencher une grève jusqu'à l'équivalent de cinq (5) jours sur une base séquentielle (fédérative, sectorielle ou régionale) ou nationale à exercer au moment jugé opportun, en coordination avec les fédérations du secteur public CSN réunies en CCSPP*, en tenant compte de la conjoncture de la négociation et de la situation sanitaire.

*CCSPP: Comité de coordination des secteurs public et parapublic de la CSN

RECOMMANDATION SUR LE RALLIEMENT



Je mandate le SPECS-CSN pour se rallier au mandat de grève obtenu par la majorité des syndicats concernés de la FNEEQ, selon les modalités applicables à la fédération.

PLAN DE MOBILISATION AVRIL-MAI 2021

PLAN DE MOBILISATION



Actions individuelles

Déjà en cours :

- => Signature courriel liée à la négo, image de profil sur Outlook, fonds d'écran sur zoom ou teams
- => Port d'accessoires le plus souvent possible (toujours le t-shirt bleu le jeudi)
- => Participation à des envois de lettres à la ministre (ou autre)
- => Répondre présent.es aux appels de l'exécutif pour des actions ponctuelles

Nouveau :

- => Remise des notes à la date limite
- => Non-participation aux comités non-conventionnés
- => Non-participation aux activités non-conventionnées ou bénévoles
- => Respect strict des mandats pour la participation aux comités conventionnés
- => Participation à une action le 1er mai

Si grève :

- => Piquetage



S'UNIR. AGIR. GAGNER. 

PLAN DE MOBILISATION



Actions des départements

=> Ajout d'un filigrane "la négo, il faut que ça débloque" sur les documents remis à la direction

=> Résolution départementale à envoyer au CA

Considérant que cela fait plus d'un an que notre convention est échue ;

Considérant le manque de mandats des parties patronales, tant à la table sectorielle qu'à la table centrale ;

Considérant nos demandes sur la précarité, l'autonomie professionnelle, la formation continue, la consolidation du réseau, la tâche et les ressources ;

Que le département XXX du Cégep de Sherbrooke dénonce l'attitude du gouvernement dans la négociation et qu'il exige que ce dernier dégage les marges financières suffisantes afin d'obtenir un règlement satisfaisant de convention collective.

Que la proposition soit envoyée au CA du collège.

=> Inviter le ou la DEP aux réunions départementales pour lui demander pourquoi la négo ne débloque pas en ciblant une des demandes (Plus d'ETC dans les cégeps pour éviter la surembauche, diminuer la précarité, améliorer les conditions de travail des chargés de cours à la Formation continue, etc.)

PLAN DE MOBILISATION



Actions de l'exécutif

- => Filigrane sur les documents remis à la direction
- => Ajout de points "négo" aux instances
- => Mention systématique de la négo lors des rencontres avec la direction
- => Demande au CA de nous inviter
- => Compteur des jours sans convention mis à jour quotidiennement
- => Perturbation de chacune des publications Facebook du Cégep avec une photo de notre compteur mis à jour
- => Actions de visibilité

Actions du Comité Régional de Mobilisation (CRM)

- => Interpellation des députés
- => Actions communes pour une visibilité régionale
- => Organisation du 1er mai



PLAN DE MOBILISATION



« Il est proposé que l'assemblée générale adopte le plan de mobilisation présenté par l'exécutif du SPECS-CSN. »